

Le succès des politiques commence par des coups sûrs (chapitre 3)

Par Stéfane Marion

*Les politiciens canadiens, à l'image des frappeurs de baseball, cherchent souvent à frapper des coups de circuit — en annonçant de grandes visions politiques destinées à capter l'attention et à marquer leur héritage. Mais au baseball, comme en politique économique, le succès durable repose bien plus sur une succession régulière de simples et de doubles. Lors de la saison 2024 de la **MLB**, la probabilité de frapper un coup de circuit lors d'une présence au bâton n'était que de 3,0 %. Pendant ce temps, les simples et doubles représentaient encore plus de 84 % de tous les coups sûrs, et les deux tiers des points marqués provenaient d'actions autres que les coups de circuit.*

La leçon est claire pour la stratégie économique du Canada : Ottawa doit garder les yeux sur la balle en se concentrant sur des mesures politiques à forte probabilité de succès, plutôt que de tout miser sur de rares « Bonsoir... elle est partie ! ». Ces mesures à forte probabilité incluent la simplification de la réglementation, l'accélération des autorisations de projets, l'offre d'incitatifs clairs et bancables au capital privé, et l'investissement dans des infrastructures essentielles — tout en veillant à ce que le Canada ne se contente pas seulement de construire, mais aussi de produire, en revitalisant sa capacité industrielle parallèlement à ses nouveaux projets d'infrastructure.

Ces « coups sûrs » politiques ne font peut-être pas la une des journaux, mais ils représentent la façon la plus fiable de faire progresser l'économie. Ce sont précisément ces actions qui permettront de combler l'écart de valorisation persistant du Canada, de rétablir sa compétitivité industrielle et de réattirer des capitaux privés à long terme — un but à atteindre, base après base.

*Dans cet esprit, l'équipe Économie et Stratégie prévoit une série de notes sous la bannière de « Rebâtir la base industrielle (RBI) ». Tout comme un RBI au baseball permet de marquer des points décisifs, notre initiative vise à mettre en œuvre des réformes concrètes et à fort impact. À titre d'exemple, nous proposons ce rapport (chapitre 3) qui se concentre sur un domaine spécifique d'investissement/développement (la nitrocellulose), où un soutien/une action ciblée du gouvernement fédéral pourrait renforcer un secteur forestier stratégiquement important et stimuler le développement du complexe militaro-industriel canadien. Ce travail s'inscrit dans le cadre de notre vision plus large visant à **Rendre le Canada Investissable de Nouveau (RCIN)** — un effort pour combler l'écart de valorisation du pays, restaurer sa compétitivité industrielle et réattirer durablement le capital privé. L'accent sera mis sur des mesures qui visent à assurer la souveraineté économique du Canada en reconstruisant une masse critique dans le secteur manufacturier et en garantissant un rôle significatif dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.*

N° 3 : De la nitrocellulose, pas de la barbe à papa : armer le secteur forestier canadien

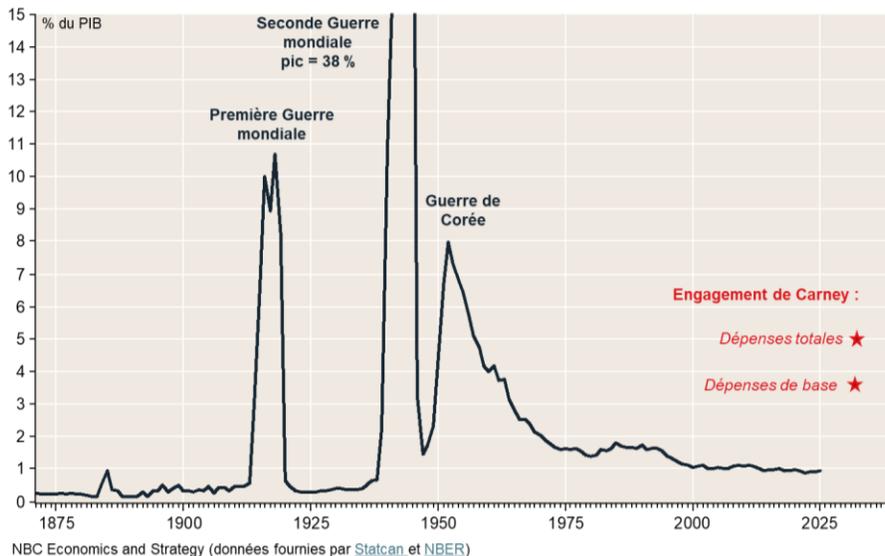
Résumé: L'approche du Canada en matière d'intrants essentiels à la défense a longtemps été plus proche de la barbe à papa (cotton-candy) que du coton-poudre (guncotton): agréable, mais qui se dissout rapidement sous la pression. La nitrocellulose, ou coton-poudre, est la base propulsive des obus d'artillerie de 155 mm, des munitions que le Canada produit déjà grâce à son expertise nationale et dont il augmente la production pour approvisionner ses alliés. Pourtant, bien qu'il soit l'un des plus grands producteurs mondiaux de pâte de bois, le Canada ne fabrique pas de nitrocellulose, ce qui expose nos chaînes de montage à des intrants étrangers de plus en plus rares. Avec l'engagement d'Ottawa d'augmenter les dépenses de défense à 5 % du PIB d'ici 2035 et un nouveau **programme de soutien** au secteur forestier, à nouveau touché par les droits de douane américains, l'opportunité est claire : convertir la pâte à papier en propulseur et transformer une industrie soumise à la pression commerciale en pierre angulaire de la défense nationale et alliée.

A. Contexte stratégique : Ottawa annonce une augmentation importante des dépenses militaires

- Le 25 juin, le premier ministre Mark Carney a annoncé un nouvel **engagement en matière d'investissement dans la défense**, engageant le Canada à investir 5 % du PIB dans la défense d'ici 2035, soit 3,5 % pour les capacités militaires de base et 1,5 % supplémentaire pour les infrastructures essentielles liées à la défense et à la sécurité. Il s'agit d'une rupture historique par rapport aux deux dernières décennies, au cours desquelles les dépenses ont toujours été inférieures ou égales à la moitié de l'objectif de 2 % approuvé par le Canada lors du sommet de l'OTAN à Riga en 2006. À tous égards, qu'il s'agisse des capacités de base ou du total, il s'agit de l'engagement le plus ambitieux pris par le Canada en matière de défense depuis la fin de la guerre de Corée.

Canada: La défense représentera jusqu'à 5 % du PIB d'ici 2035

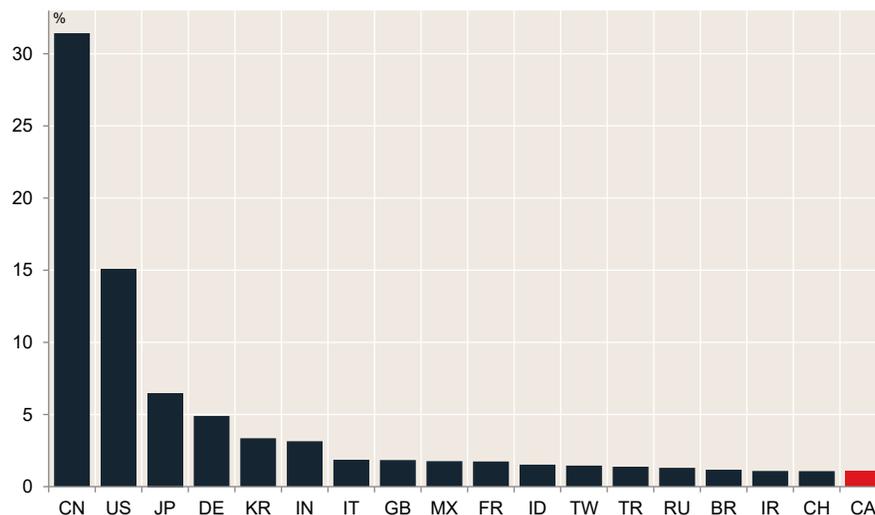
Dépenses de défense en pourcentage du PIB



- Selon le premier ministre : « Ces investissements permettront non seulement de renforcer nos capacités militaires, mais aussi de développer nos industries et de créer de bons emplois bien rémunérés dans notre pays. Si nous voulons un monde plus sûr, nous avons besoin d'un Canada plus fort. » Nous partageons l'avis de M. Carney : cet engagement de l'OTAN représente une occasion exceptionnelle de reconstruire la base industrielle du Canada, qui demeure beaucoup trop réduite et fortement surréglementée — comme nous l'avons démontré dans un précédent document **RBI**. Bien qu'il fasse partie du G7, le Canada n'occupe que la 18^e place mondiale en termes de base industrielle, derrière de nombreuses économies bien plus modestes que la sienne.

Canada : La base industrielle est devenue trop petite

Part de la production manufacturière mondiale par pays (% , 2023)



Remarque : part de la valeur ajoutée mondiale dans le secteur manufacturier en 2015, en dollars américains
NBC Economics and Strategy (données fournies par le SIPRI, ONU Commerce et développement)

- Comme pour le gaz naturel, les prix de l'électricité pour les entreprises au Canada sont également nettement inférieurs, en moyenne de 60 % par rapport au reste du G7 et de 27 % par rapport aux États-Unis.

B. Pénurie mondiale de nitrocellulose : une opportunité pour le Canada

- La nouvelle promesse d'augmenter les dépenses de défense offre une occasion unique d'accélérer la **reconstruction de la base industrielle (RBI)**. L'une des lacunes les plus critiques concerne la **nitrocellulose (NC)**, l'un des dérivés de la cellulose les plus importants, tant sur le plan commercial que militaire, et pierre angulaire de l'industrie chimique moderne. Produite à partir d'alpha-cellulose de haute pureté (linters de coton ou pâte de bois dissoute), la nitrocellulose est indispensable à la fabrication de poudre sans fumée, d'explosifs, de films, de revêtements, de textiles, d'adhésifs et de produits pharmaceutiques. En matière de défense, elle constitue la base propulsive irremplaçable des obus d'artillerie de 155 mm et d'autres munitions qui font actuellement défaut au sein de l'OTAN.

Why can't the West match Russia's ammunition production?

by Kollen Post • June 12, 2025 5:00 PM © (Updated: June 13, 2025 2:26 pm) • 9 min read

"The Western world never thought it would need to make this much gunpowder again. It's now struggling to compensate for 'strategic bottlenecks'"

Running on empty: the chemical shortage undermining European defence

Jun 18, 2025



Chris Kremidas-Courtney
Senior Visiting Fellow

Nitrocellulose is the chemical backbone of modern artillery, but Europe doesn't make enough of it, and that shortfall could hamper the defence surge meant to support Ukraine and bolster NATO deterrence. Europe needs to pool demand and production, source more from reliable allies, and fast-track production plant conversions to ensure Europe's defence posture isn't undercut.

TNT and nitrocellulose shortage: the new challenge for ammunition production

16/05/2025 | LISA TOMÉ

European defence groups warn over reliance on Chinese cotton used in gunpowder

Western countries' push to strengthen Ukraine's military has sent demand for ammunition soaring

Arjun Neil Alim and Patricia Nilsson in Frankfurt and Sylvia Pfeifer in London

Published APR 7 2024

Europe Rheinmetall secures nitrocellulose supply amid European ammo scramble

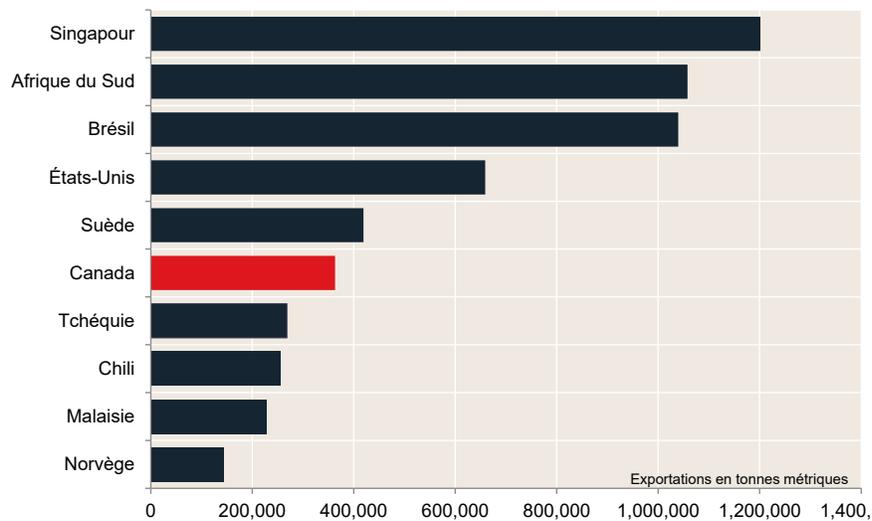
By Rudy Ruitenberg

Monday, Apr 7, 2025

- Bien qu'il figure parmi les cinq premiers producteurs mondiaux de pâte à papier et qu'il produise l'une des pâtes dissolvantes de la plus haute qualité au monde, le Canada ne fabrique pas du tout de nitrocellulose. Au lieu de cela, nous exportons de la pâte brute à l'étranger tout en important de la NC finie, ce qui constitue une vulnérabilité flagrante à un moment où la demande des alliés est en forte hausse et où les chaînes d'approvisionnement sont fragiles.

Monde : Principaux exportateurs de pâte chimique de bois

Exportations en tonnes métriques, 2023



NBC Economics and Strategy (données via Statista)

- Ce paradoxe met en évidence une opportunité. En tirant parti de son envergure dans le domaine de la foresterie et de la pâte à dissoudre, le Canada pourrait se tourner vers la production en aval de NC, transformant ainsi un secteur soumis à la pression commerciale en un atout stratégique pour la résilience de l'approvisionnement de l'OTAN. Peu de pays disposent à la fois des ressources et du savoir-faire industriels nécessaires pour combler cette lacune. Le Canada les possède, et il devrait agir.

C. Conclusion

Pour passer de la « barbe à papa » à la « coton-poudre », le Canada doit réfléchir plus largement à la manière dont ses ressources naturelles sont liées à la fois à la défense et à la souveraineté économique. La visite du Premier ministre Carney en Allemagne cette semaine pour proposer du GNL canadien pour des raisons de sécurité nationale souligne ce point : les alliés se tournent vers le Canada pour s'assurer un approvisionnement sûr dans des secteurs critiques. Pourquoi ne pas appliquer la même logique à la nitrocellulose ? Une augmentation rapide de la production de nitrocellulose de qualité militaire et civile au Canada renforcerait les chaînes d'approvisionnement de l'OTAN, soutiendrait nos alliés et réduirait l'exposition aux goulets d'étranglement étrangers. Parallèlement, une telle initiative pourrait ancrer une chaîne d'approvisionnement nationale pour les solvants et les revêtements, des produits très demandés par le secteur canadien de la construction, d'autant plus qu'Ottawa poursuit son ambitieux programme de construction de logements.

Plus important encore, le Canada peut aller au-delà de la simple fourniture de matières premières à ses alliés en convertissant ses ressources naturelles en une capacité industrielle stratégique à plus forte valeur ajoutée. En ajoutant cette valeur à notre secteur forestier, le Canada réduirait non seulement les risques liés à la production de défense de ses alliés, mais en tirerait également des avantages économiques sur son territoire. C'est précisément le type de stratégie industrielle à double usage — tirer parti des ressources naturelles pour développer une capacité de fabrication stratégique — que notre cadre RBI envisage. C'est un coup sûr qui vaut la peine d'être tenté.



Économie et stratégie

Abonnez-vous à nos publications:
BNCEconomieetStrategie@bnc.ca

Pour nous joindre :
514-879-2529

Stéfane Marion
Économiste et stratège en chef
stefane.marion@bnc.ca

Matthieu Arseneau
Chef économiste adjoint
matthieu.arseneau@bnc.ca

Jocelyn Paquet
Économiste
jocelyn.paquet@bnc.ca

Kyle Dahms
Économiste
kyle.dahms@bnc.ca

Alexandra Ducharme
Économiste
alexandra.ducharme@bnc.ca

Daren King, CFA
Économiste
daren.king@bnc.ca

Warren Lovely
Stratège principal,
Taux d'intérêt et secteur public
warren.lovely@bnc.ca

Taylor Schleich
Stratège, Taux d'intérêt
taylor.schleich@bnc.ca

Ethan Currie
Stratège
ethan.currie@bnc.ca

Angelo Katsoras
Analyste géopolitique
angelo.katsoras@bnc.ca

Nathalie Girard
Coordonnatrice senior
n.girard@bnc.ca

Giuseppe Saltarelli
Infographiste
giuseppe.saltarelli@bnc.ca

Général : Le présent rapport a été élaboré par Financière Banque Nationale inc. (FBN), (courtier en valeurs mobilières canadien, membre de l'OCRI), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto.

Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ils ne sont pas garantis, peuvent être incomplets et modifiés sans préavis. Les renseignements sont à jour à la date indiquée dans le présent document. Ni le ou les auteurs ni FBN n'assument quelque obligation que ce soit de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les opinions exprimées sont fondées sur l'analyse et l'interprétation du ou des auteurs de ces renseignements, et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés dans les présentes, et rien dans le présent rapport ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation individuelle d'un destinataire. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul rapport, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement.

Le présent rapport ne peut être distribué que dans les cas permis par la loi applicable. Le présent rapport ne s'adresse pas à vous si FBN ou toute société affiliée distribuant le présent rapport fait l'objet d'interdiction ou de restriction de le mettre à votre disposition par quelque loi ou règlement que ce soit dans quelque territoire que ce soit. Avant de lire le présent rapport, vous devriez vous assurer que FBN a l'autorisation de vous le fournir en vertu des lois et règlements en vigueur.

Marchés financiers Banque Nationale du Canada est une marque de commerce utilisée par Financière Banque Nationale et National Bank of Canada Financial Inc.

Résidents du Canada : FBN ou ses sociétés affiliées peuvent appliquer toute stratégie de négociation décrite dans les présentes pour leur propre compte ou sur une base discrétionnaire pour le compte de certains clients; elles peuvent, à mesure que les conditions du marché changent, modifier leur stratégie de placement, notamment en procédant à un désinvestissement intégral. Les positions de négociation de FBN et de ses sociétés affiliées peuvent également être contraires aux opinions exprimées dans le présent rapport.

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent intervenir comme conseillers financiers, placeurs pour compte ou preneurs fermes pour certains émetteurs mentionnés dans les présentes et recevoir une rémunération pour ces services. De plus, FBN et ses sociétés affiliées, leurs dirigeants, administrateurs, représentants ou adjoins peuvent détenir une position sur les titres mentionnés dans les présentes et effectuer des achats ou des ventes de ces titres à l'occasion, sur les marchés publics ou autrement. FBN, ses sociétés affiliées peuvent agir à titre de teneurs de marché relativement aux titres mentionnés dans le présent rapport. Le présent rapport ne peut pas être considéré comme indépendant des intérêts exclusifs de FBN et de ses sociétés affiliées.

Le présent rapport n'est pas considéré comme un produit de recherche en vertu des lois et règlements canadiens. Par conséquent, ce document n'est pas régi par les règles applicables à la publication et à la distribution de rapports de recherche, notamment les restrictions ou renseignements à fournir pertinents qui doivent être inclus dans les rapports de recherche.

Résidents du Royaume-Uni : Le présent rapport est un document de marketing. Il n'a pas été préparé conformément aux exigences prévues par les lois de l'Union européenne établies pour promouvoir l'indépendance de la recherche en matière de placement, et il ne fait l'objet d'aucune interdiction concernant la négociation préalable à la diffusion de la recherche en matière de placement. FBN a approuvé le contenu du présent rapport, dans le cadre de sa distribution aux résidents du Royaume-Uni (notamment pour l'application, au besoin, du paragraphe 21(1) de la Financial Services and Markets Act 2000). Le présent rapport est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ni des conseils juridiques, fiscaux ou de placement. FNB et sa société mère, ou des sociétés de la Banque Nationale du Canada ou membres du même groupe qu'elle, ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations ou des positions vendeur ou acheteur à l'égard des placements ou des placements connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes ou des achats à l'égard des placements ou placements connexes en question, que ce soit à titre de contreparties ou de mandataires. Elles peuvent agir à titre de teneurs de marché pour ces placements connexes ou avoir déjà agi à ce titre, ou peuvent agir à titre de banque d'investissement ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements et les revenus qui en découlent peuvent autant baisser qu'augmenter, et il se peut que vous ne récupérez pas la somme investie. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Si un placement est libellé en devises, les variations de change peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur du placement. Il peut s'avérer difficile de vendre ou de réaliser des placements non liquides, ainsi que d'obtenir de l'information fiable concernant leur valeur ou l'étendue des risques auxquels ils sont exposés. Certaines opérations, notamment celles qui concernent les contrats à terme, les swaps, et autres produits dérivés, soulèvent un risque sérieux et ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les placements prévus dans le présent rapport ne sont pas offerts aux clients particuliers, et le présent rapport ne doit pas leur être distribué (au sens des règles de la Financial Conduct Authority). Les clients particuliers ne devraient pas agir en fonction des renseignements contenus dans le présent rapport ou s'y fier. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des titres décrits dans les présentes, ni n'en fait partie. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements.

Les présents renseignements ne doivent être communiqués qu'aux contreparties admissibles et clients professionnels du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Conduct Authority. FBN est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, et à son siège social au 70 St. Mary Ave, London, EC3A 8BE.

FBN n'est pas autorisée par la Prudential Regulation Authority ou par la Financial Conduct Authority à accepter des dépôts au Royaume-Uni.

Résidents de l'UE : En ce qui concerne la distribution de ce rapport dans les États membres de l'Union européenne (« UE ») et de l'Espace économique européen (« EEE ») par NBC Paris, le contenu de ce rapport est uniquement à titre informatif et ne constitue pas un conseil en investissement, une recherche en investissements, une analyse financière ou toute autre forme de recommandation générale concernant les transactions sur instruments financiers au sens de la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 (« MIF 2 »). Ce rapport est destiné uniquement aux investisseurs professionnels et aux contreparties éligibles au sens de la directive MIF 2 et son contenu n'a pas été revu ou approuvé par une autorité de l'UE/EEE. NBC Paris est une entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (« ACPR ») pour fournir des services d'investissement en France et a passé ses services d'investissement dans l'ensemble de l'UE/EEE au titre de la libre prestation de services et a son siège social au 8 avenue Percier, 75008 Paris, France. BNC Marchés financiers, filiale de la Banque Nationale du Canada, est une marque de commerce utilisée par NBC Paris S.A.

FBN n'est pas agréée pour la fourniture de services d'investissement au sein de l'UE/EEE.

Résidents des États-Unis : En ce qui concerne la distribution du présent rapport aux États-Unis, National Bank of Canada Financial Inc. (« NBCFI ») qui est réglementée par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) et est membre de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC), membre du groupe de FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents des États-Unis doivent communiquer avec leur représentant inscrit de NBCFI.

Ce rapport n'est pas un rapport de recherche et ne s'adresse qu'aux grands investisseurs institutionnels des États-Unis. Ce rapport n'est pas assujéti aux normes d'indépendance et d'informations à fournir aux États-Unis applicables aux rapports de recherche.

Résidents de HK : En ce qui concerne la diffusion de ce document à Hong Kong par NBC Financial Markets Asia Limited (« NBCFMA »), titulaire d'un permis de la Securities and Futures Commission (« SFC ») qui l'autorise à mener des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 3 (négociation avec effet de levier sur le marché de change), le contenu de cette publication est uniquement présenté à titre d'information. Il n'a pas été approuvé, examiné ni vérifié par aucune autorité de réglementation de Hong Kong, ni n'a été déposé auprès d'une telle autorité. Rien dans ce document ne constitue une recommandation, un avis, une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'un produit ou d'un service, ni une confirmation officielle d'aucune transaction. Aucun des émetteurs de produits, ni NBCFMA ni aucun membre de son groupe, ni aucune autre personne ou entité désignée dans les présentes n'est obligé de vous aviser de modifications de quelque information que ce soit et aucun des susmentionnés n'assume aucune perte que vous auriez subie en vous en fondant sur ces informations.

Ce document peut contenir des informations au sujet de produits de placement dont l'offre au public de Hong Kong n'est pas autorisée par la SFC et ces informations seront uniquement mises à la disposition de personnes qui sont des investisseurs professionnels [au sens de « Professional Investors », tel que défini par la Securities and Futures Ordinance of Hong Kong (« SFO »)]. Si vous avez des doutes quant à votre statut, vous devriez consulter un conseiller financier ou communiquer avec nous. Ce document n'est pas un document de marketing et n'est pas destiné à une distribution publique. Veuillez noter que ce document ni le produit qui y est mentionné ne sont visés par une autorisation de vente de la SFC. Prière de vous reporter au prospectus du produit pour des renseignements plus détaillés.

Des conflits d'intérêts concernant NBCFMA ou les activités de membres de son groupe sont possibles. Ces activités et intérêts comprennent des intérêts multiples en termes de conseils, transactionnels et financiers, dans les valeurs mobilières et instruments qui peuvent être achetés ou vendus par NBCFMA ou les membres de son groupe, ou dans d'autres instruments de placement qui sont gérés par NBCFMA ou les membres de son groupe qui peuvent acheter ou vendre de telles valeurs mobilières ou de tels instruments. Aucune autre entité au sein du groupe de la Banque Nationale du Canada, y compris la Banque Nationale du Canada et Financière Banque Nationale Inc., n'est titulaire d'un permis de la SFC ni n'est inscrite auprès de la SFC. Par conséquent, ces entités et leurs employés ne sont pas autorisés à n'ont l'intention de : (i) se livrer à une activité réglementée à Hong Kong; (ii) se présenter comme s'ils se livraient à une activité réglementée à Hong Kong; (iii) commercialiser activement leurs services auprès du public de Hong Kong.

Droits d'auteur : Le présent rapport ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni distribué, publié ou mentionné de quelque manière que ce soit, ni ne le peuvent les renseignements, les opinions ou les conclusions qu'il contient sans, dans chaque cas, obtenir le consentement préalable et écrit de la FBN.